



JE VEUX QU'ON ME RESPECTE EN TANT QUE PROFESSIONNEL

SEPTEMBRE 2022

Les professeur.e.s des écoles veulent exercer sereinement leur métier. Leur employeur doit reconnaître leur professionnalisme et leur garantir les conditions matérielles et humaines indispensables à l'exercice de leurs missions dans un environnement en évolution constante.

LE SGEN-CFDT REVENDIQUE :

- ◆ Un cadre réglementaire qui laisse **plus d'autonomie** aux équipes d'école qui souhaitent pouvoir choisir leur organisation,
- ◆ Une offre de **formation continue** qui réponde aux besoins exprimés à titre individuel et collectif,
- ◆ La mise en place de **groupes d'échanges de pratiques** réguliers et facultatifs,
- ◆ Un accès à des **espaces de parole et d'échanges neutres** pour exprimer ses difficultés,
- ◆ Des **moyens matériels adaptés** (outils numériques, ressources documentaires et pédagogiques, mobilier...),
- ◆ Des **personnes ressources** qui puissent apporter conseil et expertise,
- ◆ Des **relations hiérarchiques** basées sur le dialogue et la confiance entre professionnels,
- ◆ L'**indemnisation de tous les frais de déplacement** liés à l'exercice du métier pour les personnels itinérants (CPC, formateurs, remplaçants, enseignant.e.s spécialisé.e.s...) et les autres (réunions externes et formations),
- ◆ Une juste **reconnaissance** (horaire ou indemnitaire) de **missions spécifiques** telles que l'accueil de stagiaire, l'accompagnement des contractuels, la coordination de projets pédagogiques...),
- ◆ Des **perspectives d'évolution professionnelle** qui permettent de valoriser l'expérience et les compétences acquises dans le cadre du métier de professeur des écoles.



**JE VEUX QU'ON ME RESPECTE EN TANT QUE PROFESSIONNEL,
DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE 2022, JE VOTE SGEN-CFDT !**